

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune : COMMUNE DE BEAUREGARD-VENDON (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21630035000016

POSTE COMPTABLE : SGC DE RIOM

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

BUDGET : MAIRIE DE BEAUREGARD-VENDON BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	10
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	40
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	47

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	49
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	50
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	51
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	52
B7.3 - Etat des emprunts garantis	53
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	54
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	55
B9 - Etat du personnel	56
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	59
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	60
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	61
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	62
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	63

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
 Publication : 18/04/2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1 318

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	721.29
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	695.59
3	Dépenses d'équipement brut / population	325.42
4	Encours de dette / population (2) (3)	178.28
5	DGF / population	72.84
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.39
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	1.03
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.47
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.26
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
063-216300350-20240408-BP2024-BF  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :  
021

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024

Publication : 18/04/2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	988 247,76	1 018 908,06	329 831,07	A1 360 491,37
<b>Investissement</b>	256 379,70	129 331,72 (3)	72 496,15	A2 -54 551,83
<b>Fonctionnement</b>	731 868,06	889 576,34 (4)	257 334,92	A3 415 043,20

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 119 277,00	III + IV 27 091,00	B1	-92 186,00
<b>Investissement</b>	I 119 277,00	III 27 091,00	B2	-92 186,00
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	268 305,37
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	-146 737,83
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	415 043,20

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 063-216300350-20240408-BP2024-BF  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 18/04/2024  
 Publication : 18/04/2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

## DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>119 277,00</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	65 840,00
21	Immobilisations corporelles (3)	46 247,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	7 190,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>27 091,00</b>
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (reçues) (3)</b>	<b>27 091,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
<b>70</b>	<b>Prod. services, domaine, ventes diverses</b>	<b>0,00</b>
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>
<b>731</b>	<b>Fiscalité locale</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Dotations et participations (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	547 176,75	693 914,58
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	119 277,00	27 091,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 54 551,83	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>721 005,58</b>	<b>721 005,58</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 193 097,57	924 792,20
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 268 305,37
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>1 193 097,57</b>	<b>1 193 097,57</b>
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>1 914 103,15</b>	<b>1 914 103,15</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 063-216300350-20240408-BP2024-BF  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 18/04/2024  
 Publication : 18/04/2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	020	<b>0,00</b>
---	-----	-------------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024

Publication : 18/04/2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>	022	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 063-216300350-20240408-BP2024-BF  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 18/04/2024  
 Publication : 18/04/2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	102 285,80	65 840,00	39 900,00	39 900,00	105 740,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	149 010,70	46 247,00	187 729,95	187 729,95	233 976,95
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	218 381,21	7 190,00	82 000,00	82 000,00	89 190,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>469 677,71</b>	<b>119 277,00</b>	<b>309 629,95</b>	<b>309 629,95</b>	<b>428 906,95</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	27 719,72	0,00	28 249,56	28 249,56	28 249,56
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>27 719,72</b>	<b>0,00</b>	<b>28 249,56</b>	<b>28 249,56</b>	<b>28 249,56</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>497 397,43</b>	<b>119 277,00</b>	<b>337 879,51</b>	<b>337 879,51</b>	<b>457 156,51</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	8 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	176 959,56		201 297,24	201 297,24	201 297,24
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>184 959,56</b>		<b>209 297,24</b>	<b>209 297,24</b>	<b>209 297,24</b>

<b>TOTAL</b>	<b>682 356,99</b>	<b>119 277,00</b>	<b>547 176,75</b>	<b>547 176,75</b>	<b>666 453,75</b>
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>54 551,83</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>721 005,58</b>
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	98 500,00	27 091,00	51 734,00	51 734,00	78 825,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>98 500,00</b>	<b>27 091,00</b>	<b>51 734,00</b>	<b>51 734,00</b>	<b>78 825,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	38 660,00	0,00	51 668,00	51 668,00	51 668,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	7 838,09	0,00	146 737,83	146 737,83	146 737,83
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	24 337,68	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	45,00	45,00	45,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>70 835,77</b>	<b>0,00</b>	<b>198 450,83</b>	<b>198 450,83</b>	<b>198 450,83</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>169 335,77</b>	<b>27 091,00</b>	<b>250 184,83</b>	<b>250 184,83</b>	<b>277 275,83</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	234 934,93		217 620,91	217 620,91	217 620,91
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	28 630,58		24 811,60	24 811,60	24 811,60
041	Opérations patrimoniales (10)	176 959,56		201 297,24	201 297,24	201 297,24
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>440 525,07</b>		<b>443 729,75</b>	<b>443 729,75</b>	<b>443 729,75</b>

<b>TOTAL</b>	<b>609 860,84</b>	<b>27 091,00</b>	<b>693 914,58</b>	<b>693 914,58</b>	<b>721 005,58</b>
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>721 005,58</b>
---	-------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>234 432,51</b>
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des dépenses budgétaires conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

0032000000-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet le 18/04/2024

Publication : 18/04/2024

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	373 014,98	0,00	421 475,00	421 475,00	421 475,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	356 395,00	0,00	369 555,00	369 555,00	369 555,00
014	Atténuations de produits	28 700,00	0,00	28 700,00	28 700,00	28 700,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	122 010,79	0,00	126 688,06	126 688,06	126 688,06
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>880 120,77</b>	<b>0,00</b>	<b>946 418,06</b>	<b>946 418,06</b>	<b>946 418,06</b>
66	Charges financières	5 776,84	0,00	4 247,00	4 247,00	4 247,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>885 897,61</b>	<b>0,00</b>	<b>950 665,06</b>	<b>950 665,06</b>	<b>950 665,06</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	234 934,93	0,00	217 620,91	217 620,91	217 620,91
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	28 630,58	0,00	24 811,60	24 811,60	24 811,60
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>263 565,51</b>	<b>0,00</b>	<b>242 432,51</b>	<b>242 432,51</b>	<b>242 432,51</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 149 463,12</b>	<b>0,00</b>	<b>1 193 097,57</b>	<b>1 193 097,57</b>	<b>1 193 097,57</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 193 097,57</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	2 000,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	67 080,00	0,00	61 210,00	61 210,00	61 210,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	16 279,00	0,00	46 279,00	46 279,00	46 279,00
731	Fiscalité locale	510 964,00	0,00	493 972,00	493 972,00	493 972,00
74	Dotations et participations (3)	268 100,20	0,00	268 488,20	268 488,20	268 488,20
75	Autres produits de gestion courante (3)	19 705,00	0,00	36 343,00	36 343,00	36 343,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>884 128,20</b>	<b>0,00</b>	<b>916 792,20</b>	<b>916 792,20</b>	<b>916 792,20</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>884 128,20</b>	<b>0,00</b>	<b>916 792,20</b>	<b>916 792,20</b>	<b>916 792,20</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	8 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>8 000,00</b>		<b>8 000,00</b>	<b>8 000,00</b>	<b>8 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>892 128,20</b>	<b>0,00</b>	<b>924 792,20</b>	<b>924 792,20</b>	<b>924 792,20</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>268 305,37</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 193 097,57</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>234 432,51</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024

Publication : 18/04/2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	28 249,56	0,00	28 249,56
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	105 740,00	0,00	105 740,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	233 976,95	209 297,24	443 274,19
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	89 190,00	0,00	89 190,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>457 156,51</b>	<b>209 297,24</b>	<b>666 453,75</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>54 551,83</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>721 005,58</b>
---	-------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	421 475,00		421 475,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	369 555,00		369 555,00
014	Atténuations de produits	28 700,00		28 700,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	126 688,06	0,00	126 688,06
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	4 247,00	0,00	4 247,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	24 811,60	24 811,60
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		217 620,91	217 620,91
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>950 665,06</b>	<b>242 432,51</b>	<b>1 193 097,57</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 193 097,57</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024

Publication : 18/04/2024

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	51 668,00	0,00	51 668,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	78 825,00	0,00	78 825,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	201 297,24	201 297,24
28 Amortissement des immobilisations		24 811,60	24 811,60
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		217 620,91	217 620,91
024 Produits des cessions d'immobilisations	45,00		45,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>130 538,00</b>	<b>443 729,75</b>	<b>574 267,75</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>146 737,83</b>
---------------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>721 005,58</b>
---	-------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	10 500,00		10 500,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	61 210,00		61 210,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		8 000,00	8 000,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	46 279,00		46 279,00
731 Fiscalité locale	493 972,00		493 972,00
74 Dotations et participations (8)	268 488,20		268 488,20
75 Autres produits de gestion courante (8)	36 343,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>916 792,20</b>	<b>8 000,00</b>	<b>924 792,20</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>268 305,37</b>
---	-------------------

Accusé certifié exécutoire

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 193 097,57</b>
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

**DEPENSES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>682 356,99</b>	<b>119 277,00</b>	<b>0,00</b>	<b>547 176,75</b>	<b>547 176,75</b>	<b>0,00</b>	<b>547 176,75</b>	<b>666 453,75</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	102 285,80	65 840,00	0,00	39 900,00	39 900,00	0,00	39 900,00	105 740,00
21	Immobilisations corporelles	149 010,70	46 247,00	0,00	187 729,95	187 729,95	0,00	187 729,95	233 976,95
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	218 381,21	7 190,00	0,00	82 000,00	82 000,00	0,00	82 000,00	89 190,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>469 677,71</b>	<b>119 277,00</b>	<b>0,00</b>	<b>309 629,95</b>	<b>309 629,95</b>	<b>0,00</b>	<b>309 629,95</b>	<b>428 906,95</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	27 719,72	0,00		28 249,56	28 249,56		28 249,56	28 249,56
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>27 719,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 249,56</b>	<b>28 249,56</b>	<b>0,00</b>	<b>28 249,56</b>	<b>28 249,56</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>497 397,43</b>	<b>119 277,00</b>	<b>0,00</b>	<b>337 879,51</b>	<b>337 879,51</b>	<b>0,00</b>	<b>337 879,51</b>	<b>457 156,51</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	8 000,00			8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	176 959,56			201 297,24	201 297,24		201 297,24	201 297,24
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>184 959,56</b>			<b>209 297,24</b>	<b>209 297,24</b>		<b>209 297,24</b>	<b>209 297,24</b>

<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>	<b>54 551,83</b>
---	------------------

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>721 005,58</b>
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
063-216300350-20240408-BP2024-BF  
Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1  I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>602 022,75</b>	<b>27 091,00</b>	<b>547 176,75</b>	<b>547 176,75</b>	<b>574 267,75</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	98 500,00	27 091,00	51 734,00	51 734,00	78 825,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>98 500,00</b>	<b>27 091,00</b>	<b>51 734,00</b>	<b>51 734,00</b>	<b>78 825,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	38 660,00	0,00	51 668,00	51 668,00	51 668,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	24 337,68	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	45,00	45,00	45,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>62 997,68</b>	<b>0,00</b>	<b>51 713,00</b>	<b>51 713,00</b>	<b>51 713,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>161 497,68</b>	<b>27 091,00</b>	<b>103 447,00</b>	<b>103 447,00</b>	<b>130 538,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	234 934,93		217 620,91	217 620,91	217 620,91
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	28 630,58		24 811,60	24 811,60	24 811,60
041	Opérations patrimoniales (6)	176 959,56		201 297,24	201 297,24	201 297,24
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>440 525,07</b>		<b>443 729,75</b>	<b>443 729,75</b>	<b>443 729,75</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>	<b>146 737,83</b>
---------------------------------------	-------------------

<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>721 005,58</b>
---	-------------------

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024

Publication : 18/04/2024

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
<b>TOTAL</b>	<b>682 356,99</b>	<b>119 277,00</b>	<b>0,00</b>	<b>547 176,75</b>	<b>547 176,75</b>	<b>0,00</b>	<b>547 176,75</b>	<b>666 453,75</b>	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (9)	102 285,80	65 840,00	0,00	39 900,00	39 900,00	0,00	105 740,00	
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204182	Autres org pub - Bât. et installations	102 285,80	65 840,00	0,00	39 900,00	39 900,00	0,00	105 740,00	
21	Immobilisations corporelles	149 010,70	46 247,00	0,00	187 729,95	187 729,95	0,00	233 976,95	
2111	Terrains nus	86 855,46	25 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 160,00	
2112	Terrains de voirie	14 862,88	0,00	0,00	4 640,00	4 640,00	0,00	4 640,00	
212	Agencements et aménagements de terrains	2 500,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2135	Installations générales, agencements	31 880,00	16 900,00	0,00	24 340,00	24 340,00	0,00	41 240,00	
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	22 300,00	22 300,00	0,00	22 300,00	
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00	0,00	0,00	1 710,00	1 710,00	0,00	1 710,00	
2157	Matériel et outillage technique	4 912,36	0,00	0,00	59 000,00	59 000,00	0,00	59 000,00	
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	
2183	Matériel informatique	0,00	0,00	0,00	900,00	900,00	0,00	900,00	
2184	Matériel de bureau et mobilier	8 000,00	4 187,00	0,00	9 108,00	9 108,00	0,00	13 295,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	53 231,95	53 231,95	0,00	53 231,95	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	218 381,21	7 190,00	0,00	82 000,00	82 000,00	0,00	89 190,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	218 381,21	7 190,00	0,00	82 000,00	82 000,00	0,00	89 190,00	
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>469 677,71</b>	<b>119 277,00</b>	<b>0,00</b>	<b>309 629,95</b>	<b>309 629,95</b>	<b>0,00</b>	<b>309 629,95</b>	<b>428 906,95</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

**COMMUNE DE BEAUREGARD-VENDON - MAIRIE DE BEAUREGARD-VENDON BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024**

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	27 719,72	0,00		28 249,56	28 249,56		28 249,56	28 249,56
1641	Emprunts en euros	27 719,72	0,00		28 249,56	28 249,56		28 249,56	28 249,56
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>27 719,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 249,56</b>	<b>28 249,56</b>	<b>0,00</b>	<b>28 249,56</b>	<b>28 249,56</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>497 397,43</b>	<b>119 277,00</b>	<b>0,00</b>	<b>337 879,51</b>	<b>337 879,51</b>	<b>0,00</b>	<b>337 879,51</b>	<b>457 156,51</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	8 000,00			8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	8 000,00			8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	8 000,00			8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	176 959,56			201 297,24	201 297,24		201 297,24	201 297,24
2111	Terrains nus	176 959,56			201 297,24	201 297,24		201 297,24	201 297,24
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>184 959,56</b>			<b>209 297,24</b>	<b>209 297,24</b>		<b>209 297,24</b>	<b>209 297,24</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
063-216300350-20240408-BP2024-BF  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>602 022,75</b>	<b>27 091,00</b>	<b>547 176,75</b>	<b>547 176,75</b>	<b>574 267,75</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	98 500,00	27 091,00	51 734,00	51 734,00	78 825,00
1322	Subv. non transf. Régions	43 000,00	19 331,00	13 542,00	13 542,00	32 873,00
1323	Subv. non transf. Départements	23 250,00	0,00	23 953,00	23 953,00	23 953,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	32 250,00	7 760,00	14 239,00	14 239,00	21 999,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>98 500,00</b>	<b>27 091,00</b>	<b>51 734,00</b>	<b>51 734,00</b>	<b>78 825,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	38 660,00	0,00	51 668,00	51 668,00	51 668,00
10222	FCTVA	14 660,00	0,00	27 668,00	27 668,00	27 668,00
10226	Taxe d'aménagement	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	24 337,68	0,00	0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	24 337,68	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	45,00	45,00	45,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>62 997,68</b>	<b>0,00</b>	<b>51 713,00</b>	<b>51 713,00</b>	<b>51 713,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>161 497,68</b>	<b>27 091,00</b>	<b>103 447,00</b>	<b>103 447,00</b>	<b>130 538,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	234 934,93		217 620,91	217 620,91	217 620,91
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	28 630,58		24 811,60	24 811,60	24 811,60
2802	Frais liés à la réalisation de document	13 457,58		2 788,00	2 788,00	2 788,00
2804114	Voirie	0,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	4 127,60		0,00	0,00	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00		4 127,60	4 127,60	4 127,60
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	1 949,40		4 800,00	4 800,00	4 800,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	23,00		23,00	23,00	23,00
281532	Réseaux d'assainissement	9 073,00		9 073,00	9 073,00	9 073,00
041	Opérations patrimoniales (9)	176 959,56		201 297,24	201 297,24	201 297,24

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216320240408-E02297245F

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

**COMMUNE DE BEAUREGARD-VENDON - MAIRIE DE BEAUREGARD-VENDON BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024**

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
27638	<i>Créance Autres établissements publics</i>	176 959,56		201 297,24	201 297,24	201 297,24
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>440 525,07</b>		<b>443 729,75</b>	<b>443 729,75</b>	<b>443 729,75</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 149 463,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 193 097,57</b>	<b>1 193 097,57</b>	<b>0,00</b>	<b>1 193 097,57</b>	<b>1 193 097,57</b>
011	Charges à caractère général (3)	373 014,98	0,00	0,00	421 475,00	421 475,00	0,00	421 475,00	421 475,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	356 395,00	0,00		369 555,00	369 555,00		369 555,00	369 555,00
014	Atténuations de produits	28 700,00	0,00		28 700,00	28 700,00		28 700,00	28 700,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	122 010,79	0,00	0,00	126 688,06	126 688,06	0,00	126 688,06	126 688,06
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>880 120,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>946 418,06</b>	<b>946 418,06</b>	<b>0,00</b>	<b>946 418,06</b>	<b>946 418,06</b>
66	Charges financières	5 776,84	0,00		4 247,00	4 247,00		4 247,00	4 247,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>5 776,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 247,00</b>	<b>4 247,00</b>		<b>4 247,00</b>	<b>4 247,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>885 897,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>950 665,06</b>	<b>950 665,06</b>	<b>0,00</b>	<b>950 665,06</b>	<b>950 665,06</b>
023	Virement à la section d'investissement	234 934,93			217 620,91	217 620,91		217 620,91	217 620,91
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	28 630,58			24 811,60	24 811,60		24 811,60	24 811,60
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>263 565,51</b>			<b>242 432,51</b>	<b>242 432,51</b>		<b>242 432,51</b>	<b>242 432,51</b>

<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 193 097,57</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
063-216300350-20240408-BP2024-BF  
Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>892 128,20</b>	<b>0,00</b>	<b>924 792,20</b>	<b>924 792,20</b>	<b>924 792,20</b>
013	Atténuations de charges (2)	2 000,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	67 080,00	0,00	61 210,00	61 210,00	61 210,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	16 279,00	0,00	46 279,00	46 279,00	46 279,00
731	Fiscalité locale	510 964,00	0,00	493 972,00	493 972,00	493 972,00
74	Dotations et participations (2)	268 100,20	0,00	268 488,20	268 488,20	268 488,20
75	Autres produits de gestion courante (2)	19 705,00	0,00	36 343,00	36 343,00	36 343,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>884 128,20</b>	<b>0,00</b>	<b>916 792,20</b>	<b>916 792,20</b>	<b>916 792,20</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>884 128,20</b>	<b>0,00</b>	<b>916 792,20</b>	<b>916 792,20</b>	<b>916 792,20</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>8 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 000,00</b>	<b>8 000,00</b>	<b>8 000,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>268 305,37</b>
--	-------------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 193 097,57</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
063-216300350-20240408-BP2024-BF  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>1 149 463,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 193 097,57</b>	<b>1 193 097,57</b>	<b>0,00</b>	<b>1 193 097,57</b>	<b>1 193 097,57</b>
011	Charges à caractère général (4)	373 014,98	0,00	0,00	421 475,00	421 475,00	0,00	421 475,00	421 475,00
60611	Eau et assainissement	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60612	Énergie - Électricité	43 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60621	Combustibles	25 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
60622	Carburants	8 600,00	0,00	0,00	8 600,00	8 600,00	0,00	8 600,00	8 600,00
60631	Fournitures d'entretien	6 200,00	0,00	0,00	6 200,00	6 200,00	0,00	6 200,00	6 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
60633	Fournitures de voirie	1 500,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60636	Vêtements de travail	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	1 300,00	0,00	0,00	1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	9 487,00	0,00	0,00	9 275,00	9 275,00	0,00	9 275,00	9 275,00
6068	Autres matières et fournitures	13 500,00	0,00	0,00	16 100,00	16 100,00	0,00	16 100,00	16 100,00
611	Contrats de prestations de services	2 900,00	0,00	0,00	1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
613	Locations	15 870,00	0,00	0,00	14 300,00	14 300,00	0,00	14 300,00	14 300,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	13 000,00	0,00	0,00	45 100,00	45 100,00	0,00	45 100,00	45 100,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 433,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	100,00	0,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
615232	Entretien, réparations réseaux	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	3 200,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6161	Multirisques	11 600,00	0,00	0,00	15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00
618	Divers	1 000,00	0,00	0,00	400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	15 000,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	7 000,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	1 150,00	0,00	0,00	2 750,00	2 750,00	0,00	2 750,00	2 750,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	6 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 400,00	0,00	0,00	6 350,00	6 350,00	0,00	6 350,00	6 350,00

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

063-218500350-20240000-BP2024\_350

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

**COMMUNE DE BEAUREGARD-VENDON - MAIRIE DE BEAUREGARD-VENDON BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
6283	Frais de nettoyage des locaux	22 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6288	Autres services extérieurs	122 644,98	0,00		122 500,00	122 500,00	0,00	122 500,00	122 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	2 500,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	356 395,00	0,00		369 555,00	369 555,00		369 555,00	369 555,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	52 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
6218	Autre personnel extérieur	500,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	3 055,00	0,00		3 055,00	3 055,00		3 055,00	3 055,00
6411	Personnel titulaire	145 000,00	0,00		195 000,00	195 000,00		195 000,00	195 000,00
6413	Personnel non titulaire	52 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	102 400,00	0,00		104 000,00	104 000,00		104 000,00	104 000,00
6470	Autres charges sociales	1 190,00	0,00		1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
648	Autres charges de personnel	250,00	0,00		300,00	300,00		300,00	300,00
014	Atténuations de produits	28 700,00	0,00		28 700,00	28 700,00		28 700,00	28 700,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739211	Attribution de compensation	24 300,00	0,00		24 300,00	24 300,00		24 300,00	24 300,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	4 400,00	0,00		4 400,00	4 400,00		4 400,00	4 400,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	122 010,79	0,00	0,00	126 688,06	126 688,06	0,00	126 688,06	126 688,06
65132	Prix	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
65311	Indemnités de fonction	50 000,00	0,00		52 000,00	52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00
65313	Cotisations de retraite	2 200,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	50,00	0,00		55,00	55,00	0,00	55,00	55,00
6553	Service d'incendie	35 236,75	0,00		37 431,37	37 431,37	0,00	37 431,37	37 431,37
65568	Autres contributions	20 500,00	0,00		20 900,00	20 900,00	0,00	20 900,00	20 900,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	5 669,04	0,00		5 992,69	5 992,69	0,00	5 992,69	5 992,69
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	6 850,00	0,00		6 604,00	6 604,00	0,00	6 604,00	6 604,00
65888	Autres	5,00	0,00		5,00	5,00	0,00	5,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>880 120,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>946 418,06</b>	<b>946 418,06</b>	<b>0,00</b>	<b>946 418,06</b>	<b>946 418,06</b>
66	Charges financières	5 776,84	0,00		4 247,00	4 247,00		4 247,00	4 247,00

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur  
0632218305350\_20240408\_BP2024\_11P

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur  
424700

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

**COMMUNE DE BEAUREGARD-VENDON - MAIRIE DE BEAUREGARD-VENDON BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 776,84	0,00		4 247,00	4 247,00		4 247,00	4 247,00
6618	Intérêts des autres dettes	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>5 776,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 247,00</b>	<b>4 247,00</b>		<b>4 247,00</b>	<b>4 247,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>885 897,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>950 665,06</b>	<b>950 665,06</b>	<b>0,00</b>	<b>950 665,06</b>	<b>950 665,06</b>
023	Virement à la section d'investissement	234 934,93			217 620,91	217 620,91		217 620,91	217 620,91
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	28 630,58			24 811,60	24 811,60		24 811,60	24 811,60
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	28 630,58			24 811,60	24 811,60		24 811,60	24 811,60
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>263 565,51</b>			<b>242 432,51</b>	<b>242 432,51</b>		<b>242 432,51</b>	<b>242 432,51</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
063-216300350-20240408-BP2024-BF  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>892 128,20</b>	<b>0,00</b>	<b>924 792,20</b>	<b>924 792,20</b>	<b>924 792,20</b>
013	Atténuations de charges (3)	2 000,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 000,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	67 080,00	0,00	61 210,00	61 210,00	61 210,00
7032	Stationnement et location voie publique	1 910,00	0,00	1 910,00	1 910,00	1 910,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	40 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	25 170,00	0,00	26 300,00	26 300,00	26 300,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	16 279,00	0,00	46 279,00	46 279,00	46 279,00
73221	FNGIR	16 279,00	0,00	16 279,00	16 279,00	16 279,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
731	Fiscalité locale	510 964,00	0,00	493 972,00	493 972,00	493 972,00
73111	Impôts directs locaux	276 784,00	0,00	292 453,00	292 453,00	292 453,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	18 680,00	0,00	21 519,00	21 519,00	21 519,00
73144	Surtaxe sur les eaux minérales	185 500,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
74	Dotations et participations (3)	268 100,20	0,00	268 488,20	268 488,20	268 488,20
74111	Dotation forfaitaire des communes	96 523,00	0,00	96 000,00	96 000,00	96 000,00
741121	DSR des communes	97 994,00	0,00	97 994,00	97 994,00	97 994,00
741127	DNP des communes	4 557,00	0,00	4 557,00	4 557,00	4 557,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	2 300,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74748	Participation autres communes	18 440,00	0,00	18 546,00	18 546,00	18 546,00
7478	Participation Autres organismes	16 353,20	0,00	16 353,20	16 353,20	16 353,20
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	31 933,00	0,00	33 038,00	33 038,00	33 038,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	19 705,00	0,00	36 343,00	36 343,00	36 343,00
752	Revenus des immeubles	19 705,00	0,00	18 811,00	18 811,00	18 811,00
75888	Autres	0,00	0,00	17 532,00	17 532,00	17 532,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>884 128,20</b>	<b>0,00</b>	<b>916 792,20</b>	<b>916 792,20</b>	<b>916 792,20</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
083-216300350-20240408\_BP2024-BE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

**COMMUNE DE BEAUREGARD-VENDON - MAIRIE DE BEAUREGARD-VENDON BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>884 128,20</b>	<b>0,00</b>	<b>916 792,20</b>	<b>916 792,20</b>	<b>916 792,20</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	8 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
72	Production immobilisée	8 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>8 000,00</b>		<b>8 000,00</b>	<b>8 000,00</b>	<b>8 000,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

**Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur**  
**063-216300350-20240408-BP2024-BF**  
**Accusé certifié exécutoire**  
**Réception par le préfet : 18/04/2024**  
**Publication : 18/04/2024**

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024

Publication : 18/04/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					515 537,71									
1641 Emprunts en euros (total)					515 537,71									
00002118674	CRCA		2018-06-15	15/06/2019	150 000,00	F		0,500	0,500		A	C	N	A-1
5323794	Caisse d'épargne		2018-07-01	01/01/2019	265 537,71	F		1,990	1,990		S	F	N	A-1
JZ6656	CRCA		2019-04-02	01/07/2019	100 000,00	F	Sans	1,600	1,600		T	F	N	A-1
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>					0,00									
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)</b>					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024

Publication : 18/04/2024

**COMMUNE DE BEAUREGARD-VENDON - MAIRIE DE BEAUREGARD-VENDON BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>515 537,71</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024

Publication : 18/04/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		234 978,24					28 249,56	4 247,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		234 978,24					28 249,56	4 247,00	0,00	0,00
00002118674	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,500	0,00	0,00	0,00	0,00
5323794	N	0,00	A-1	162 505,80	7,00	F		1,990	21 859,03	3 125,65	0,00	0,00
JZ6656	N	0,00	A-1	72 472,44	10,00	F	Sans	1,600	6 390,53	1 121,35	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
063-216300350-20240408-BP2024-BF  
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

**COMMUNE DE BEAUREGARD-VENDON - MAIRIE DE BEAUREGARD-VENDON BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>234 978,24</b>					<b>28 249,56</b>	<b>4 247,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024

Publication : 18/04/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

**Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur**  
 063-216300350-20240408-BP2024-BF  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 18/04/2024  
 Publication : 18/04/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	234 978,24	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
063-216300350-20240408-BP2024-BF  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 063-216300350-20240408-BP2024-BF  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 18/04/2024  
 Publication : 18/04/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
<b>Taux fixe (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux variable simple (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux complexe (total) (2)</b>						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024

Publication : 18/04/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.  
 (2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.  
 (3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 063-216300350-20240408-BP2024-BF  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 18/04/2024  
 Publication : 18/04/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour locations - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour locations - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.1</b>

## ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
<b>8015</b>	<b>Emprunts garantis (1)</b>	0,00	0,00	
<b>8016</b>	<b>Contrats de crédit-bail (2)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8017</b>	<b>Subvention à verser en annuité (3)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8018</b>	<b>Autres engagements donnés</b>			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024

Publication : 18/04/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.2</b>

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
<b>8026</b>	<b>Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8027</b>	<b>Subvention à recevoir par annuité</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8028</b>	<b>Autres engagements reçus</b>			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024

Publication : 18/04/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.3</b>

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 063-216300350-20240408-BP2024-BF  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 18/04/2024  
 Publication : 18/04/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.4</b>

### CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	32 496,56
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>32 496,56</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>916 792,20</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>3,54</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024

Publication : 18/04/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES</b>	<b>B8</b>

**SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT (total)</b>					<b>105 740,00</b>
204182	Fonds concours EP	Fonds concours EP	TE63++SIEG	Etablissement de droit public	52 140,00
204182	Fds concours VOIRIE	Fds concours VOIRIE	Communauté communes CSM	Etablissement de droit public	35 000,00
204182	Fds concours ASSAINI	Ext assainiss	SIA MORGE ET CHAMBARON	Etablissement de droit public	18 600,00
<b>FONCTIONNEMENT (total)</b>					<b>70 928,06</b>
6553	Service d'incendie	Contribution	SDIS SERVICE DEPARTEMENTAL INC	Département	37 431,37
65568	SIEG TE 63 COT EP	Cotisation EP	SIEG	Etablissement de droit public	3 800,00
65568	SIEG COT PRINCIPALE	Cot principale	SIEG 63800 COURNON-D'AUVERGNE	Etablissement de droit public	30,00
65568	SIEG travaux	Travaux	SIEG	Etablissement de droit public	16 890,00
65568	SIEG COT BORNES ELEC	COT BORNES ELECTRIQU	SIEG	Etablissement de droit public	180,00
657363	CCAS subv 2024	Subv au budget CCAS	CCAS BEAUREGARD VENDON 63460	Commune	5 992,69
65748	FOOTBALL BV	Subv communale	ASSOCIATIO UNION SPORTIVE DE B	Association	700,00
65748	COOPERATIVE SCOLAIRE	Subv communale	COOPERATIVE SCOLAIRE BV	Association	1 054,00
65748	COMITE DES FETES FBV	Subv communale	ASSOCATIO COMITE DES FETES	Association	700,00
65748	CLUB ARC EN CIEL	Subv communale	ASSOCIATIO ARC EN CIEL CLUB 3E	Association	400,00
65748	COMITE JUMELAGE BV	Subv communale	ASSOCIATIO COMITE JUMELAGE	Association	700,00
65748	TERPSICHORE CHORALE	Subv communale	ASSOCIATIO TERPSICHORE CHORALE	Association	250,00
65748	GYM BV	Subv communale	ASSOCIATIO UNIVERS GYM	Association	250,00
65748	BLALDINS THEATRE	Subv communale	ASSOCIATIO BALADINS DE LA PLAN	Association	250,00
65748	CHASSE BV	Subv communale	ASSOCIATIO SOCIETE DE CHASSE D	Association	250,00
65748	MOT A MOT BV	Subvention communale	ASSOC MOT A MOT	Association	250,00
65748	ACBCSB entente foot	Subvention communale	ASSOCIATION ASSOC ACBCSB ENTENTE SPORTIVE	Association	250,00
65748	Subventions diverses	Subv divers	COMMUNE BEAUREGARD VENDON BUDG	Association	1 550,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.  
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.  
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
063-216300350-20240408-BP2024-BF  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>B9</b>

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>1,85</b>	<b>0,00</b>	<b>1,85</b>
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0,00	1,00	1,00	0,85	0,00	0,85
REDACTEUR	B	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>3,00</b>	<b>1,00</b>	<b>4,00</b>	<b>2,85</b>	<b>0,00</b>	<b>2,85</b>
ADJOINT TECHN	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	0,00	1,00	1,00	0,85	0,00	0,85
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2E CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>1,60</b>	<b>0,00</b>	<b>1,60</b>
ATSEM PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	0,00	2,00	2,00	1,60	0,00	1,60
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>3,00</b>	<b>5,00</b>	<b>8,00</b>	<b>6,30</b>	<b>0,00</b>	<b>6,30</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
063-216300350-20240408-BP2024-BF  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>B9</b>

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 POL : Police.  
 POMP : Sapeurs-pompiers.  
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
 326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).  
 343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
 333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 063-216300350-20240408-BP2024-BF  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 18/04/2024  
 Publication : 18/04/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**

**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-54 551,83	-54 551,83
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	-92 186,00	-92 186,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	146 737,83	146 737,83
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	146 737,83	146 737,83

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	28 249,56	28 249,56
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	294 145,51	294 145,51
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	412 633,78	412 633,78

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>28 249,56</b>	<b>I</b> <b>28 249,56</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>28 249,56</b>	<b>28 249,56</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	28 249,56	28 249,56
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>294 145,51</b>	<b>III</b> <b>294 145,51</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>51 668,00</b>	<b>51 668,00</b>
10222	FCTVA	27 668,00	27 668,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	24 000,00	24 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>242 477,51</b>	<b>242 477,51</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	2 788,00	2 788,00
2804114	<i>Voirie</i>	4 000,00	4 000,00
28041511	<i>Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel</i>	0,00	0,00
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	4 127,60	4 127,60
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	4 800,00	4 800,00
281531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	23,00	23,00
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	9 073,00	9 073,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	45,00	45,00
021	Virement de la section de fonctionnement	217 620,91	217 620,91

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS</b>	<b>D3</b>

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB		976 185,00	0,33	36,09	0,00	370 644,00
TFPNB		37 967,00	0,71	56,56	0,00	21 889,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		51 158,00	61,08	7,34	0,00	3 266,00
<b>TOTAL</b>		<b>1 065 310,00</b>	<b>2,19</b>			<b>395 799,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
063-216300350-20240408-BP2024-BF  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 02/04/2024

Présenté par maire (1),

A CNE DE BEAUREGARD VENDON, le 08/04/2024

Délibéré par l'assemblée les membres du conseil municipal(2), réunie en session ordinaire

A CNE DE BEAUREGARD VENDON, le 08/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante les membres du conseil municipal (2),(3).

BILLON Christophe	
CATHALAN Bernard	
DOLY Mélanie - procuration à Bernard CATHALAN	
DOROCIAK Corinne	
DUMONT Fabien	
GALTIER Jean-Michel	
GARDELLE Gilles	
GAY Laetitia	
GEORGES Denis	
MANIEZ Florence	
NONY Marie-Anne	
OLIVEIRA Antonio	
ONZON David	
ONZON Isabelle - procuration de vote a Jean-Michel GALTIER	
PINEAU Pascale	

Certifié exécutoire par maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A CNE DE BEAUREGARD VENDON, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024

Publication : 18/04/2024

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 02/04/2024



Présenté par Le Maire . Denis GEORGES (1),  
A CNE DE BEAUREGARD VENDON, le 08/04/2024

Délibéré par l'assemblée les membres du conseil municipal(2), réunie en session ordinaire  
A CNE DE BEAUREGARD VENDON, le 08/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante les membres du conseil municipal (2),(3).

BILLON Christophe	
CATHALAN Bernard	
DOLY Mélanie - procuration à Bernard CATHALAN	Procuration
DOROCIAC Corinne	
DUMONT Fabien	
GALTIER Jean-Michel	
GARDELLE Gilles	
GAY Laetitia	
GEORGES Denis	
MANIEZ Florence	
NONY Marie-Anne	
OLIVEIRA Antonio	
ONZON David	
ONZON Isabelle - procuration de vote a Jean-Michel GALTIER	Procuration.
PINEAU Pascale	

Certifié exécutoire par Le Maire . Denis GEORGES (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le  
A CNE DE BEAUREGARD VENDON, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024



## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2024

MAIRIE de BEAUREGARD-VENDON

Code Postal : 63460

Téléphone 04 73 63 30 09  
email mairie@ville-beauregard-vendon.com

Art.107 de la loi NOTRe

Commune de BEAUREGARD-VENDON  
1318 habitants (chiffre INSEE au 01/01/2024)

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du CGCT en précisant : Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note présente donc les principales informations du budget primitif 2024 de la commune. Elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte (ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée), et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Au 01/01/2022 la commune de BEAUREGARD-VENDON a procédé à la mise en place anticipée du référentiel M57 pour expérimentation.

La commune compte deux budgets :

❶ Le budget primitif 2024 du BUDGET PRINCIPAL a été voté par le conseil municipal de Beauregard-Vendon le 08/04/2024. Il englobe le budget annexe assujettis à la TVA « MULTIPLE RURAL » (Par délibération n° D20160905-06 du 05/09/2016 le conseil municipal a décidé de la clôture du Budget ANNEXE assujettis à la TVA « MULTIPLE RURAL » au 31/12/2016 avec transfert dans celui de la commune à compter du 01/01/2017.)

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,
- de ne pas augmenter la pression fiscale
- de faire face à la diminution des recettes notamment des dotations de l'Etat,
- de continuer un programme d'investissement.

❷ Le budget annexe CCAS a été voté par l'assemblée du CCAS le 14/03/2024.

### LE BUDGET PRINCIPAL

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

#### LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

**La section Fonctionnement Dépenses/Recettes s'équilibre à 1 193 097,57€**

#### Les dépenses de fonctionnement

Elles permettent d'assurer le quotidien.

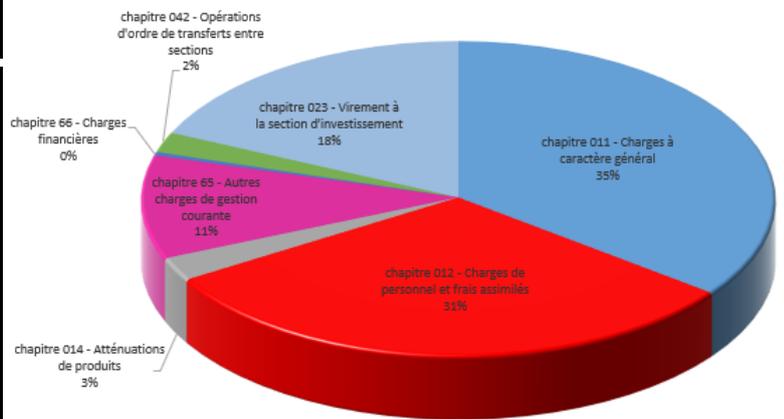
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

Libellé	Total du budget
chapitre 011 - Charges à caractère général	421 475,00 €
chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés	369 555,00 €
chapitre 014 - Atténuations de produits	28 700,00 €
chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	126 688,06 €
chapitre 66 - Charges financières	4 247,00 €
chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	217 620,91 €
chapitre 042 - Opérations d'ordre de transferts entre sections	24 811,60 €
	<b>1 193 097,57 €</b>



**Le chapitre 011 « Charges à caractère général »** comprend notamment les charges afférentes, aux achats et prestations de services extérieurs (eau, électricité, gaz, assurances, entretien matériels et bâtiments, fournitures administratives et scolaires, entretien des bâtiments des espaces verts et des réseaux, transports collectifs, les télécommunications et affranchissements, ...)

**Le chapitre 012 « Charges de personnel »** (personnel mairie et extérieur).

**Le chapitre 014 « atténuation de produits »** correspond principalement à la contribution de la commune au transfert de charges au profit de la communauté de communes en matière de voirie et restauration scolaire

**Le chapitre 023 « virement à la section d'investissement »** est le « surplus » dégagé de la section de fonctionnement qui est transféré en section d'investissement pour permettre l'autofinancement des dépenses d'investissement

**Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »** est constitué à 42 % des indemnités aux élus, à 29,5 % de la contribution obligatoire de la ville au budget du Service Départemental d'Incendie, à 16,5 % de fonds de concours au syndicat d'électricité pour l'entretien d'éclairage publique, et de 10 % de subventions annuelles de fonctionnement allouées aux associations et au budget CCAS.

**Les charges financières inscrites au chapitre 66** comprennent les intérêts de la dette. Elles représentent 0,44 % des dépenses réelles de fonctionnement.

### Les recettes de fonctionnement

Taxes directes locales :

Depuis 2020, le taux de taxe d'habitation (TH) était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus consécutivement à la réforme de la fiscalité directe locale. A partir de 2023, un taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale devra à nouveau être voté par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B *sexies* du CGI. Pour 2024, la municipalité, soucieuse de maîtriser la pression fiscale, n'a pas augmenté ses taux :

Taxe d'habitation = TH : **7,34 %**

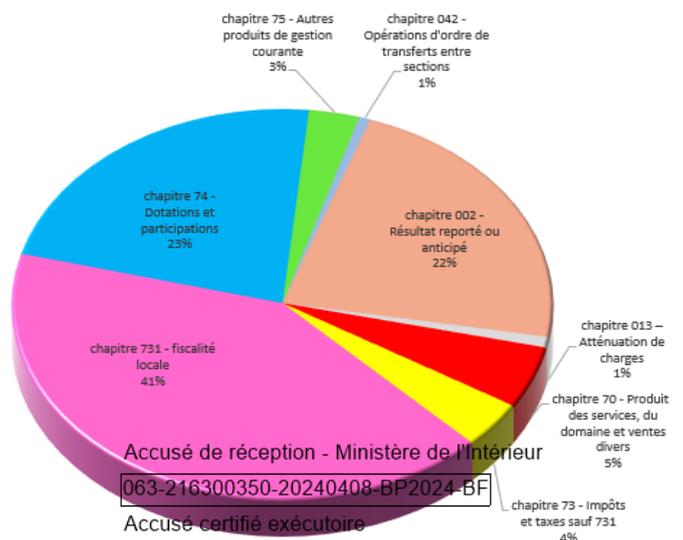
Taxe sur le Foncier Bâti = TFB = **36,09 %**

Taxe sur le Foncier Non Bâti = TFNB : **56,56 %**

Dans le cadre de la réforme de la TH, la différence entre les recettes fiscales avant réforme et après réforme est corrigée par l'application d'un coefficient destiné à neutraliser les écarts de produits générés par le transfert de la part TFB du Département. Pour Beaugard-Vendon il est fixé à 0,741768 %.

Le produit attendu pour l'année 2023 s'élève donc à : 292 453 €.

Libellé	Total du budget
chapitre 013 – Atténuation de charges	10 500,00 €
chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes divers	61 210,00 €
chapitre 73 - Impôts et taxes sauf 731	46 279,00 €
chapitre 731 - fiscalité locale	493 972,00 €
chapitre 74 - Dotations et participations	268 488,20 €
chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	36 343,00 €
chapitre 042 - Opérations d'ordre de transferts entre sections	8 000,00 €
chapitre 002 - Résultat reporté ou anticipé	268 305,37 €
	<b>1 193 097,57 €</b>



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024

Publication : 18/04/2024

**Le chapitre 002 « résultat reporté »** correspond au résultat excédentaire de fonctionnement de de l'exercice 2023, après couverture du déficit d'investissement.

**Le chapitre 73 « impôts et taxes »** intègre la Taxe communale additionnelle aux droits de mutation et le FNGIR

**Le chapitre 731 « fiscalité locale »** intègre les impôts locaux (Th sur résidences secondaires, tf, tfnb) pour 59% la taxe sur les pylônes électriques et la recette issue de la surtaxe des eaux minérales pour 36 %

**Le chapitre 74 « dotations et participations »** correspond principalement aux dotations de l'état.

## A SECTION D'INVESTISSEMENT

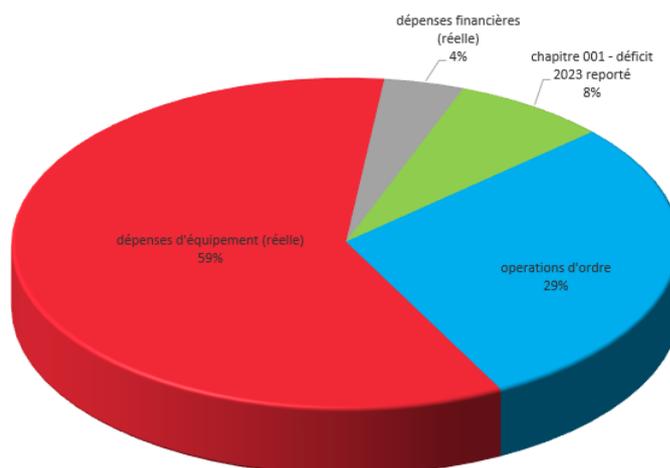
Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel qui contribuent à accroître le patrimoine de la collectivité

**La section Investissement Dépenses/Recettes s'équilibre à 721 005,58 €**

### Les Dépenses d'investissement

Libellé	Total du budget
chapitre 040 - Opérations d'ordre de transferts entre sections	8 000,00 €
chapitre 041 - Opérations patrimoniales	201 297,24 €
chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	28 249,56 €
chapitre 204 - subventions d'équipement versées	105 740,00 €
chapitre 21 - Immobilisations corporelles	233 976,95 €
chapitre 23 - Immobilisations en cours	89 190,00 €
chapitre 001 - déficit 2023 reporté	54 551,83 €
	721 005,58 €

répartition des dépenses réelles et d'ordre



Les principales dépenses d'investissement programmées sont :

#### Dépenses d'équipement : 59% du budget investissement

Les principales dépenses sont:

- fonds de concours pour les travaux d'éclairage public (enfouissement pose de candélabres, installation de lampes Led)
- fonds de concours pour travaux de voirie
- fonds de concours pour extension du réseau d'assainissement rue du Quart
- acquisition de terrains pour régularisation de voirie et emplacements réservés
- rachat de terrain à l'EPF smaf
- matériel atelier municipal , photovoltaïques, aménagement parc mairie, table ping-pong, table pique-nique, mobilier scolaire si besoin, ...,
- réhabilitation d'un local de rangement dans la cour de l'école et consolidation du mur,

#### Dépenses financières : 4% du budget investissement

Remboursement du capital des emprunts .

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

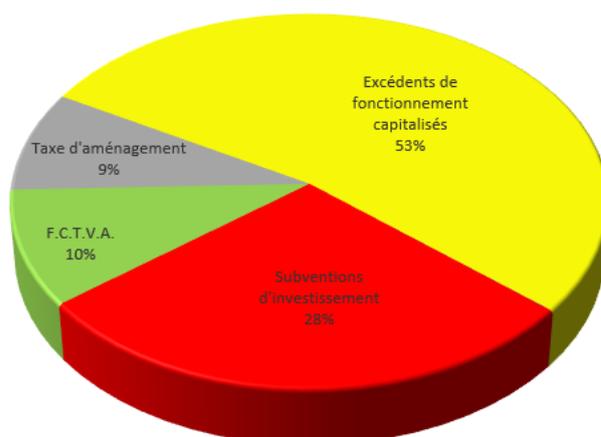
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

## Les Recettes d'investissement

Libellé	Total du budget
chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	217 620,91 €
chapitre 040 - Opérations d'ordre de transferts entre sections	24 811,60 €
chapitre 041 - Opérations patrimoniales	201 297,24 €
1068 – affectation du resultat N-1	146 737,83 €
chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves sauf 10688	51 668,00 €
chapitre 13 - Subventions d'investissement	78 825,00 €
Chapitre 024 – produit cession des immos	45,00 €
	<b>721 005,58 €</b>

moyens de financement des investissements  
opérations réelles



Le chapitre 010 « Dotations, fonds divers et réserves » comprend notamment le FCTVA (récupération d'une partie de TVA de 2023) pour 27 668 €, la taxe d'aménagement (perçue en lien avec les permis de construire) pour 24 000 €.

## LES PRINCIPAUX RATIOS

1	Dépenses réelles fonctionnement / population	721,29
2	recettes réelles fonc / population	695,59
3	Dépenses d'Equipement Brut / population	325,42
4	Encours dette / population	178,28
5	DGF / population	72,82
6	dépense de personnel / dep réelle de fonctionnement	0,39
7	Marge d'auto financement courant	1,03
8	dep equipt brut / recettes reelles fonc	0,47
9	encours de la dette / recettes reelles fonc	0,26

## ETAT DE LA DETTE

Établissement : MAIRIE DE BEAUREGARD-VENDON	~ Amortissement prévisionnel de la dette ~	ODYSSEE Informatique - MONETIS - 4.67 A
Entité : BUDGET PRINCIPAL	Emprunts Réels	Page : 1
		Date d'édition : 16/04/2024

Tous les emprunts (pas de notion de collectivité)

Année	Dettes au 1er Janvier	Capital remboursé	Intérêts remboursés	Frais divers	Annuité totale	Dettes au 31 Décembre
2024	234 978,24	28 249,56	4 247,00	0,00	32 496,56	206 728,68
2025	206 728,68	28 789,58	3 706,98	0,00	32 496,56	177 939,10
2026	177 939,10	29 340,00	3 156,56	0,00	32 496,56	148 599,10
2027	148 599,10	29 901,03	2 595,53	0,00	32 496,56	118 698,07
2028	118 698,07	30 472,84	2 023,72	0,00	32 496,56	88 225,23
2029	88 225,23	31 055,69	1 440,87	0,00	32 496,56	57 169,54
2030	57 169,54	31 649,88	846,68	0,00	32 496,56	25 519,66
2031	25 519,66	7 146,30	365,58	0,00	7 511,88	18 373,36
2032	18 373,36	7 261,33	250,55	0,00	7 511,88	11 112,03
2033	11 112,03	7 378,21	133,67	0,00	7 511,88	3 733,82
2034	3 733,82	3 733,82	22,42	0,00	3 756,24	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BUD-24-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024

## BUDGET annexe CCAS

Le budget CCAS de la commune n'a qu'une section de fonctionnement.

### ➔ Les dépenses et recettes de fonctionnement

Libellé	écritures passées
---------	-------------------

#### DEPENSES

11 - Charges à caractère général	7 000,00 €
623 – relations publiques= fêtes et cérémonies	7 000,00 €
12 - Charges de personnel et frais assimilés	90,00 €
6450 – Charge de sécurité sociale et prevoyance	90,00 €
65 - Charges de gestion courante	850,00 €
65134 - Aides	700,00 €
65733- subv fonctionnement aux organismes publics (FSL)	150,00 €

<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>7 940,00 €</b>
--------------------------------------	-------------------

#### RECETTES

75 – Autres produits de gestion courante	6 042,69 €
756 – Libéralités reçues	50,00 €
757363 – subv à caractère administratif	5 992,69 €
002 – résultat reporté	1 897,31 €

<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>7 940,00 €</b>
--------------------------------------	-------------------

Missions majeures du CCAS :

- **Plan canicule** (juin-juillet- août) : appeler les personnes âgées enregistrées sur le registre
- **Repas et colis** : pour les aînés de la commune en décembre
- **Collecte de textile** pour une Association ( Paralysés de France, Emmaüs, les mains ouvertes ...)

#### Nouvelles actions :

La mutualisé d'achats pour les habitants de la commune tel que : fioul, bois, granulé, ramonage

L'accueil d'animations du CLIC au profit des personnes de 60 ans et plus (gym, sophrologie, conduite, savon , lave émaillée, et...)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20240408-BP2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024  
Publication : 18/04/2024